

*Dans ce
numéro :*

// Le congrès 2008 : un immense succès

// Les étudiants étrangers au Canada

// Une assemblée générale bien remplie

// Le congrès de l'ACPRI en images

Le congrès de 2008 : le plus important jusqu'à présent

Message du président



Jeff Donnelly, président de l'ACPRI

Ça y est : un autre congrès de l'ACPRI est derrière nous, nous laissant une fois de plus sur de bonnes pistes de réflexion, en plus d'avoir été un succès retentissant cette année. Notre 17e congrès annuel est parvenu à ravir le titre de meilleur congrès à ce jour en réussissant une combinaison gagnante de plénières et d'ateliers exceptionnels, assortie à un programme des plus stimulants, à des présentateurs invités et à des tables rondes. Nos membres ont également établi un nouveau record de présence, soit de 198 cette année. De la part de toute notre organisation, je tiens à remercier cordialement messieurs Luc Simon et Rob Schultz (et leurs équipes) pour leur excellent travail.

Déjà, il est temps de penser à l'an prochain, et les préparatifs du 18e congrès, qui se tiendra en octobre 2009 à Banff en Alberta, battent déjà leur plein. Kathleen Bigsby, de la Kwantlen Polytechnic University,

sera responsable du programme et se joindra au conseil d'administration de l'ACPRI. Pourquoi ne pas commencer dès maintenant à planifier votre présence au 18e congrès, qui aura lieu au Banff Centre.

Conformément aux cycles (et aux assemblées) annuels, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration et disons au revoir aux membres sortants. Je souhaite donc la bienvenue à Kate McGovern (University of Regina) et à Anna Burke (Nova Scotia Community College) : deux nouvelles collègues avec qui j'ai hâte de travailler. J'aimerais en profiter pour exprimer mes sincères remerciements à notre secrétaire sortant, Jacques Turcotte (Université Laval), ainsi qu'à notre directeur sortant, Mark Lucas (University of Saskatchewan). Je leur suis reconnaissant pour la qualité de leur contribution et pour leur dévouement à l'égard de l'association.

Votre conseil d'administration poursuit son travail pour vous, particulièrement en ce qui concerne le développement du site Web. J'aimerais rappeler à tous de visiter le site de l'ACPRI/CIRPA, afin de prendre connaissance des changements qu'il a subits. Vous devez à présent ouvrir une session à l'aide de votre mot de passe afin d'accéder à certaines parties du contenu. Nous avons également été en mesure de procéder à notre dernière élection

Suite en page 2

Assemblée générale de 2008

Cette année, 39 membres ont assisté à l'assemblée générale, qui a eu lieu le 20 octobre dernier à Québec.

Jeff Donnelly, le président de l'association, a effectué un retour sur les nombreuses réalisations de la dernière année, parmi lesquelles on compte notamment le plus haut taux de participation au congrès (198) et le plus important nombre de membres jusqu'à présent (222).

Cam Tilson, le vice-président, a indiqué que ces augmentations pourraient en grande partie être attribuables à l'avènement du paiement électronique, désormais disponible via le site Web d'inscription au congrès, au suivi effectué auprès des anciens membres, ainsi qu'à une croissance générale du nombre de postes en recherche et en planification institutionnelles partout au pays.

Le trésorier, Ian Calvert, a annoncé une augmentation de l'actif net de 9 220 \$ pour l'année 2007-2008. En effet, l'actif net est passé de 97 149 \$ en juin 2007, à 106 369 \$ en juin 2008.

La présidente des communications, Liz Lane, a remercié Sharon Shultz (Keyano College) et Laurie Smith (Norquest College) pour leur contribution au Bulletin à titre de coéditrices. Et puisque Laurie Smith se retire, un appel a été lancé aux membres afin de lui trouver un remplaçant.

Rob Schultz, le président du comité de mise en candidature, a quant à lui annoncé un nombre record d'électeurs cette année (65), record que l'on attribue à la mise en place d'un nouveau processus électoral électronique. Deux nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration. Kate McGovern (University of Regina), qui agira à titre de secrétaire, et Anna Burke (Nova Scotia Community College), à titre de nouveau membre hors cadre. Jacques Turcotte (Université Laval) et Mark Lucas (University of Saskatchewan) ont été chaleureusement remerciés pour leur travail au sein du conseil d'administration.

Peter Seto a présenté des rapports additionnels sur une foule d'activités entreprises par le comité consultatif des données et par Mark Lucas, qui à son tour a livré quelques commentaires au sujet du nouveau site Web de l'ACPRI/CIRPA.

Kathleen Bigsby, de la Kwantlen Polytechnic University, a été désignée au titre de présidente du congrès de 2009, qui se tiendra au Banff Centre en Alberta, du 25 au 27 octobre 2009.

Les étudiants étrangers au Canada

Jim Doran, Analyste en systèmes de recherche, Bureau d'analyse stratégique, University of Alberta

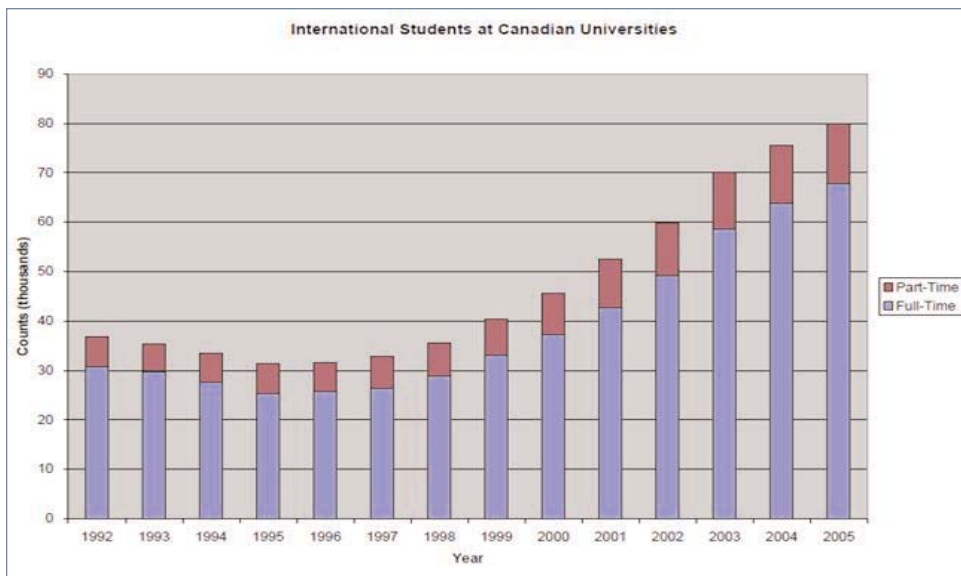
Le comité consultatif de l'ACPRI a identifié trois champs d'études pour la prochaine année : les questions liées au genre, les étudiants autochtones et les étudiants étrangers. Cet article porte sur les étudiants étrangers; les autres champs seront abordés dans les parutions à venir.

Depuis plus d'une dizaine d'années, le nombre d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada ne cesse de croître. À ce stade, il n'est pas possible d'établir combien d'étudiants fréquentent les collèges ou les instituts de technologie,

mais ceux qui fréquentent les universités sont répartis à l'échelle du pays. Les étudiants étrangers forment de 5 à 6 % de tous les étudiants à temps plein du Labrador, de l'Île-du-Prince-Édward et de la Saskatchewan, et jusqu'à 10 % de ceux de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de la Colombie-Britannique. Environ 31 % des étudiants étrangers sont inscrits à des études supérieures, ce qui représente près de 3 fois le pourcentage pour l'ensemble des étudiants canadiens.

Les raisons de cette augmentation sont fort probablement complexes, et comptent notamment la croissance générale de la demande en éducation (des études supérieures particulièrement) à l'échelle mondiale, l'urbanisation de nombreux pays en voie de développement, de même que les changements apportés aux politiques d'immigration des pays compétiteurs; tous ces facteurs influencent le succès qu'ob-

tient le Canada à attirer et à fidéliser les étudiants étrangers. Entre 1996 et 2006, le nombre d'étudiants étrangers arrivant au Canada a augmenté de près de 170 %. Comme l'économie du pays connaissait alors également une croissance, il est probable que les établissements ont pu investir davantage afin d'attirer les étudiants étrangers, et que ces investissements se sont



avérés rentables étant donné les hausses constatées précédemment.

L'augmentation du nombre d'étudiants étrangers n'est pas sans incidence pour les programmes et les politiques du Canada et de ses établissements d'enseignement postsecondaire. Si l'on veut attirer et fidéliser ces étudiants, il nous faut mettre en place des systèmes qui facilitent leur entrée au pays et leur admission dans nos écoles, et qui leur permettent également de demeurer au pays durant le temps de leurs études. Le Canada offre un visa d'étudiant qui permet d'accélérer l'arrivée au pays des étudiants étrangers. De plus, la plupart des universités ont mis en place des services spéciaux pour répondre aux besoins des étudiants étrangers, comme un service d'évaluation des documents étrangers liés à l'admission, ainsi que des services de renseignements au sujet des frais, du logement, des cours de français ou d'anglais langue seconde, de l'assurance santé, des activités culturelles, et même des façons de faire face à l'hiver. Ces services varient d'une

province et d'un établissement à l'autre, mais il serait bon d'uniformiser la façon de les offrir. Si les établissements en viennent à partager les fruits de leur expérience en cette matière, et qu'ils parviennent à définir les pratiques uniformes à adopter, cela simplifierait l'accueil des étudiants étrangers et le rendrait plus avantageux pour tous. Bien entendu, cela est plus

facilement dit que fait, car non seulement les services offerts varient d'un établissement à un autre, mais les responsables de ces services varient également considérablement. Néanmoins, l'uniformisation des services demeure un objectif valable.

Le point de départ est d'uniformiser les sites Web des établissements d'enseignement, qui sont habituellement le premier point de contact avec les étudiants étrangers potentiels. Il serait plus pratique

pour ces étudiants que tous les établissements offrent le même genre de renseignements et de services, ou qu'à tout le moins ils utilisent tous le même format de présentation sur leurs sites. Les étudiants étrangers potentiels doivent actuellement faire une cueillette de renseignements divers sur divers sites Web, avant de devoir ensuite comparer et évaluer ces données de nature différente : un peu comme comparer des pommes avec des oranges. Nous devrions tendre vers une uniformisation accrue des services offerts aux étudiants étrangers. Le comité consultatif de l'ACPRI se penchera sur des questions concernant les étudiants étrangers au fil de la prochaine année. Nous espérons être en mesure de produire des recommandations susceptibles d'aider les étudiants étrangers ainsi que les personnes qui s'occupent d'eux durant leurs études au Canada.

Ensuite, nous pourrions entreprendre la tâche d'uniformiser les rapports statistiques des étudiants étrangers, mais chaque chose en son temps.

Message du président

Suite de la page 1

par Internet, ce qui constitue une autre avancée considérable. Nous allons poursuivre le travail au cours de l'année à venir.

Le Bulletin a lui aussi connu quelques changements au sein de son équipe. Je

remercie Laurie Smith (Norquest College), qui a dû quitter son poste de coéditrice du Bulletin avec Sharon Shultz (Keyano College). Nous avons un besoin urgent d'un remplaçant pour ce poste. Comme je l'ai dit si souvent déjà, s'impliquer au sein de l'association demande peu et rapporte

énormément. Le poste de coéditrice du Bulletin de l'ACPRI/CIRPA représente une belle occasion de participer davantage. Pour toutes questions à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec Sharon ou avec Elizabeth Lane (Dalhousie University), ou même avec moi!

Apprendre de Bologne

Vers une interprétation différente pour nos amis canadiens, de Clifford Adelman

Bruce Winer, Codirecteur, Bureau de recherche et de planification, Carleton University

Avant de livrer mes commentaires sur la présentation de Clifford Adelman lors du récent congrès de l'ACPRI à Québec, un avertissement est de mise : j'ai un parti pris contre Bologne - la ville elle-même -, et non contre l'Accord de Bologne qui concerne les études supérieures.

À une époque précédente (1975-1976), j'ai visité Bologne dans le cadre d'un grand tour de l'Europe à vélo. C'était en hiver, et l'hiver italien n'est pas aussi chaud dans le nord de l'Italie qu'il ne l'est dans le sud (qui l'eut cru?). Nous sommes arrivés à Bologne au beau milieu d'une période de pluie glacée, et mon souvenir principal est celui des occupants des cafés qui nous regardaient passer à vélo (sur notre tandem) tout en gesticulant de diverses façons, et qui de toute évidence nous prenaient pour fou... mais de façon amicale. Il ne m'est donc pas possible de penser à Bologne, ou à l'Accord de Bologne, sans repenser à cette journée froide d'il n'y a pas si longtemps.

Mais tout parti pris mis à part, M. Adelman est un orateur captivant et bien informé, et il est difficile d'imaginer des plénières plus éclairantes que celles qu'ont livrées Carl Wieman et Clifford Adelman (bravo aux organisateurs du congrès). Le but de la présentation de M. Adelman, autrement que de renseigner les membres présents au sujet de l'Accord de Bologne, est de jeter les bases d'une reformulation de la position du Canada sur cet accord, position essentiellement réactive et défensive si l'on en juge par la politique de l'Association des universités et des collèges du Canada (AUCC). La déclaration de cette dernière en juin 2008 décrit principalement l'Accord de Bologne comme une façon d'accaparer une plus grande part des étudiants étrangers, tout en laissant les moins bons d'entre eux aux bons soins du système postsecondaire international.

Alors qu'en est-il vraiment de l'Accord de Bologne? De manière colorée, M.

Adelman le décrit comme un processus qui permettrait aux études supérieures des différents pays d'Europe d'être en harmonie, sans pour autant chanter le même air. Pour comprendre la nature de cette harmonie, il vaut mieux se référer aux diapositives de la présentation de M. Adelman (sur le site de l'ACPRI, sans aucun doute) et, pour les plus coriaces, consulter les références fournies.

Plus précisément, le but de l'Accord, qui en soi est plus facile à saisir que son fonctionnement, est de s'assurer que les étudiants européens (de même que tous autres qui choisissent d'y étudier) reçoivent de leur établissement d'enseignement postsecondaire des titres de compétence reconnus et compris dans l'ensemble de la zone euro, ce qui

entraînerait une augmentation de la mobilité des étudiants. Il s'agit probablement là de ce qui a déclenché la réaction de l'AUCC, car une plus grande mobilité au sein de la zone euro implique une moins grande mobilité à l'extérieur de celle-ci, donc moins d'étudiants étrangers pour le Canada. Je suppose que cet argument est valable, mais la véritable question est de savoir s'il s'agit là d'un effet souhaité ou non de cet accord.

Selon M. Adelman, l'Accord de Bologne est certes un projet long et tortueux (cela fait 10 ans qu'ils y travaillent et il est fort probable qu'ils en aient encore pour un autre 10 ans), mais les résultats en vaudront la peine. Pour les architectes de l'Accord, c'est le contenu qui importe, insiste M. Adelman, et il est difficile pour tout praticien du domaine des études supérieures de s'opposer à ce point de vue. Cependant, de nombreuses façons, le domaine des études supérieures (de même que la société et la main-d'œuvre) au Canada est davantage axé sur les titres de compétence que sur le contenu.

Du point de vue de M. Adelman, les motivations qui sous-tendent l'Accord de Bologne sont positives (et non axées sur des résultats négatifs tels que perçus par l'AUCC) - et incluent notamment d'en venir à comprendre

les différents parcours qu'empruntent les étudiants aux études supérieures en Europe. Ce dernier est d'avis que l'Accord va permettre de meilleures possibilités d'éducation pour les groupes défavorisés, comme les populations isolées, les étudiants handicapés et les étudiants inscrits à des microprogrammes (qui au Canada incluraient les diplômés d'études collégiales).

(Un autre exemple de la maîtrise remarquable de l'art oratoire de M. Adelman et de sa connaissance de son public est, d'abord, son introduction en français et, ensuite, sa remarque à l'effet que l'accès des personnes handicapées aux études supérieures est au moins " sur la liste " au Canada, ce qui n'est pas le cas aux États-Unis : comment peut-on mieux séduire un public canadien qu'en s'en prenant aux états-uniens?)

L'inclusion de microprogrammes et des grades ou des titres de compétence leur étant associés est clairement quelque chose d'important aux yeux d'Adelman, en plus d'être une question épineuse au Canada. Dans le cadre de l'Accord de Bologne, on prévoit une description claire du contenu de ces types de titres de compétence afin d'assurer qu'une valeur appropriée soit accordée à ces titres de manière à faciliter le parcours de leurs détenteurs tout au long de leurs études supérieures. Au Canada (à quelques exceptions près), le manque de clarté du contenu des microprogrammes auxquels sont associés des titres de compétence, de même que le biais vers la

Suite en page 5



Clifford Adelman

WANTED



Co-editor for

CIRPA Newsletter

Contact:

elizabeth.lane@dal.ca

Instantanés du congrès 2008 de l'ACPRI

Quelques-uns des éléments-clés du congrès



Le réseautage



Les ateliers



Les organisateurs



Les présentateurs



Le banquet



L'animation

Le thème du dernier congrès de l'ACPRI, Planifier la réussite et en mesure l'atteinte, était on ne peut mieux choisi! De nouveaux sommets ont été atteints en matière de nombre de propositions soumises (53), de nombre de sessions à l'horaire (42), de nombre de présentateurs (66), de nombre de bénévoles pour "faciliter les sessions" (28), de nombre de participants (198), et de membre présents au congrès (95 %). À la lumière des évaluations, la qualité des présentations, du service et de la nourriture étaient également sans pareil. Quant aux conférenciers, l'ACPRI a démontré son

niveau de maturité et une progression rapide à ce chapitre, du moins si l'on se fie à l'accueil que vous avez réservé aux trois conférences.

Je me dois de remercier particulièrement les membres du comité organisateur présidé par Luc Simon pour leur travail exceptionnel. Les efforts de tous les membres du comité, soit Micheline Moore, Michel Jacques, Jacques Turcotte et Richard Massé de l'Université Laval, de même que Denis Marchand, Ginette Lortie et Sylviane Tremblay de l'Université du Québec ont été fort appréciés. L'organisation impeccable alliée à la qual-

ité des présentateurs a fait de ce congrès un remarquable SUCCÈS !

Comme je le soulignais lors du banquet du lundi soir, c'est l'ensemble des membres qui sont responsables du succès de nos congrès de l'ACPRI. C'est votre congrès! Et il sera aussi bon et intéressant que ce que vous en ferez. Je vous invite donc à réfléchir dès maintenant au congrès de l'an prochain à Banff, à planifier une présentation qui vous permettra de partager votre expérience et de faire découvrir à vos collègues les meilleures pratiques en matière de planification et de recherche institutionnelles à travers le Canada.

Conseil d'administration de l'ACPRI

Président (mandat 2007-2008)

Jeff Donnelly, Northern Alberta Institute of Technology (NAIT)
jeffd@nait.ca

Vice-président (mandat 2007-2009)

Cameron Tilson, Université Concordia
ctilson@alcor.concordia.ca

Trésorier (mandat 2007-2009)

Ian Calvert, Carleton University
ian_calvert@carleton.ca

Secrétaire (mandat 2008-2010)

Kate McGovern, University of Regina
kate.mcgovern@uregina.ca

Coprésidents du congrès de 2009, Banff, Alberta

Kathleen Bigsby, Kwantlen Polytechnic University
kathleen.bigsby@kwantlen.ca

Membres hors cadre

Denis Marchand, Université du Québec (mandat 2007-09)
denis.marchand@uquebec.ca

Peter Seto, Mount Royal College (mandat 2007-09)
pseto@mtroyal.ca

Anna Burke, Nova Scotia Community College (mandat 2008-2010)
anna.burke@nsc.ca

Comité de mise en candidature

Robert Schultz, président, University of Saskatchewan (mandat 2007-09)
robert.schultz@usask.ca

Sue Drapeau, Nova Scotia Community College (mandat 2007-09)
suzanne.drapeau@nsc.ca

Herb O'Heron, AUCC (mandat 2007-09)
hoheron@aucc.ca

Kathleen Bigsby, Kwantlen University College (mandat 2006-08)
kathleen.bigsby@kwantlen.ca

Henry Decock, Seneca College (mandat 2006-08)
henry.decock@senecac.on.ca

Coprésidents au comité consultatif des données

Herb O'Heron, AUCC
hoheron@aucc.ca

Peter Seto, Mount Royal College
pseto@mtroyal.ca

Présidente des communications

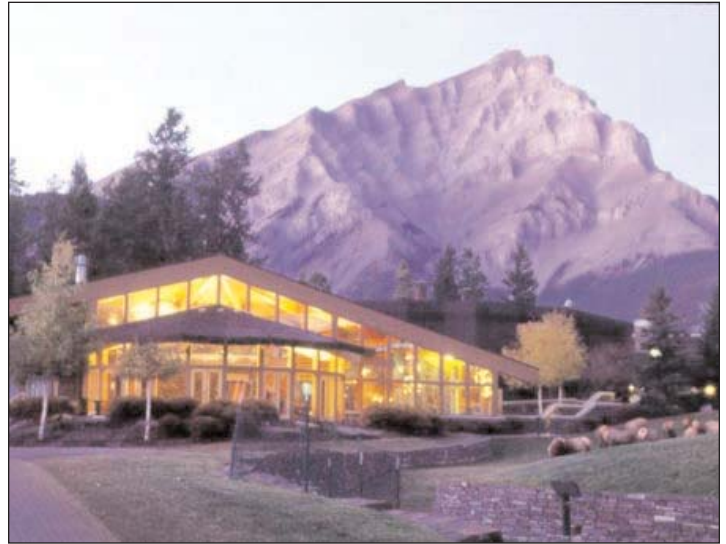
Elizabeth Lane, Dalhousie University (mandat 2007-09)
elizabeth.lane@dal.ca

Coéditrice du Bulletin

Sharon Shultz, Keyano College
Sharon.Shultz@keyano.ca

Concepteur du Bulletin

Brett Holmes, University of Lethbridge
brett.holmes@uleth.ca



Le sens en toute bonne mesure

Joignez-vous à nous pour
 le congrès 2009 de l'ACPRI,
 au Banff Centre, à Banff, en Alberta.

Le congrès aura lieu du 25 au 27 octobre 2009

Votre comité de programme du congrès de 2009 a été aux prises avec des thèmes comme " grimper à pic ", " la vue d'en haut ", " cultiver l'intuition en terrain abrupt ", " planer avec les aigles " et " gravir la pente glissante "... vous vous doutez bien que nous nous sommes enflammés!

Nous avons finalement opté pour le thème " Le sens en toute bonne mesure " parce qu'il souligne l'importance d'interpréter, d'analyser et de rendre les données amassées utiles à nos établissements.

En octobre prochain, vous trouverez au Banff Centre un programme de congrès qui vous aidera à trouver un sens à la mesure.

Au plaisir de vous y voir.

Apprendre de Bologne

Suite de la page 3

diplômanie dans le domaine des études supérieures, assurent aux étudiants concernés un parcours lent, tortueux et bureaucratique. Ces mots, " lent, tortueux et bureaucratique ", ne me semblent pas tellement loin de la description de l'Accord de Bologne lui-même (d'un point de vue neutre, je vous assure), ce qui nous amène donc à la question qui s'impose : qui doit être tenu responsable de cette situation, les étudiants ou les établissements? En tant que chercheurs institutionnels, parmi lesquels certains pourraient être appelés à mettre la main à la pâte si l'Accord de Bologne venait au Canada (et à Ottawa, il y a déjà la pluie glacée), nous connaissons tous la réponse.